ADR 1.3 TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

DURÉE
3,5 heures / 0,5 jour

INTERVENANT
Formatrice experte en qualité, sécurité, environnement, RSE et ressources humaines

NOMBRE DE STAGIAIRES
Maximum 5

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne impliquée dans le transport, chargement ou déchargement des marchandises dangereuses tel que cariste, manutentionnaire, personnel des services logistiques, magasins, expédition des déchets, service Environnement, ou tout encadrant QHSE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la structure de la réglementation ADR
- Connaître les dangers et mesures de protection des différentes catégories de produits chimiques
- Savoir reconnaître les dangers dans l'observation du produit
- Manipuler, acheter, utiliser et stocker les marchandises dangereuses dans les meilleures conditions de sécurité
- Connaître les obligations/responsabilités des différents acteurs de la chaîne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, exposés interactifs, échanges, mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ÉVALUATION & VALIDATION

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices et cas pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation

Attestation des acquis de la formation

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATIONS AUX MARCHANDISES DANGEREUSES

- Prévention générale
- Risques et mesures de protection pour chaque classe de danger : gaz, inflammables, toxiques, corrosives, comburantes etc…) sauf explosifs et radioactifs

FORMATION RÈGLEMENTAIRE

- Les matières dangereuses
- Analyse de la réglementation ADR
- Classification
- Exemptions totales et/ou partielles de l'ADR
- Etiquetage et conditionnement (CLP etc…)
- Responsabilités des différents acteurs de la chaîne
- Règles de manipulation
- Réglementation tunnels/stationnement/circulation
- Documentation obligatoire (document de transport de matières dangereuses, consignes de sécurité, fiche de données de sécurité)
- Sûreté
- Notions de transport multimodal